

FORMULAIRE DE PROCURATION

MEMBRES INSTITUTIONNELS OU CORPORATIFS

CHAMBRE DE COMMERCE ESTIC

L'institution ou la société décrite ci-dessous, membre de la Chambre de commerce ESTIC, désire nommer un représentant à titre de fondé de pouvoir aux fins d'assister à l'assemblée générale annuelle des membres de la Chambre de commerce ESTIC devant avoir lieu le 23 mars 2010 et à sa reprise, en cas d'ajournement, et d'y voter en son nom pour régler tout autre affaire validement présentée devant l'assemblée.

La présente révoque toute procuration antérieure.

Nom du membre :
(en caractère d'imprimerie)

Nom et titre du dirigeant inscrit comme membre autorisé :
(en caractère d'imprimerie)

Signature du dirigeant autorisé :

Représentant :
(en caractère d'imprimerie)

Signé ce _____ jour de mars 2010.

AVIS AUX MEMBRES :

1. Pour remplir le formulaire de procuration pour membres institutionnels ou corporatifs, vous devez :
 - a) Inscrire en caractère d'imprimerie le nom de l'institution ou de la corporation membre en règle de la Chambre de commerce ESTIC à l'endroit indiqué;
 - b) Inscrire en caractère d'imprimerie le nom et le titre du dirigeant autorisé à l'endroit indiqué;
 - c) le dirigeant autorisé doit signer le formulaire à l'endroit indiqué;
 - d) inscrire en caractère d'imprimerie le nom de la personne qui sera fondé de pouvoir à l'endroit indiqué;
 - e) inscrire la date de signature de la procuration.
2. Vote des membres : Tout membre dispose d'une voix lors de toute assemblée des membres et peut exercer son droit de vote par procuration. Le fondé de pouvoir doit, avant de voter, déposer auprès du secrétaire l'attestation de sa nomination par le ou les membres. Un membre n'a pas le droit de voter s'il n'a pas payé toutes ses cotisations pour l'année courante.